



PIÈCES AUTO POUR LES PROUS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S au capital de 4 000 000 €
R.C.S Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. du : 19/04/2024
Magasinier : Echéance le : 31/05/2024
EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4500072	0165285	CDE 1HROHN2PB		Zone Expedition : 03			5176874
Designation	N° Piece	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Ramise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5176874 DU 19/04/2024 ** PEUGEOT 206 FG-090-DP							
E KIT DISTRI+POMPE A EAU	1689633880 C28.713	1,00	4	210,17	40,00	126,10	126,10
IJEU JT ETANCH CULASSE PSA	CTO418717P	1,00	4	158,23	40,00	94,94	94,94
----- SOUS-TOTAL PIECES -----							221,04
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A.		Total T.T.C	
P.T. : 221,04				(4) 20,000		265,25	
M.O. : 0,00 221,04				221,04			
DIV. : 0,00				44,21			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4500072	0165285	5176874
Echéance le : 19/04/2024		265,25



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : **Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et le tout sous réserve de la condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes dues et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être ajoutée à la facture.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.61-1 du Code de Commerce. Les risques demeurent alors à la charge de l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.